

Avis n°21-139422

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/21-139422/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **51**

Annonce No **21-139422**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COMMUNE DE EPERNAY.

Correspondant : service commun marchés publics, 7 bis avenue de Champagne 51200 Epernay, courriel : marches@epernay-agglo.fr adresse internet : <https://www.epernay.fr/> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/> .

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : 2021-48ep travaux d'amélioration thermique - maternelle Saintonge et Gymnase Beethoven.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45421000

Objets supplémentaires : 45321000

45331210

45331000.

Lieu d'exécution : 7, allée de Gascogne et 1 avenue Beethoven, 51200 Epernay.

Code NUTS : FRF23.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne l'amélioration de l'isolation thermique, la qualité de l'air et le confort d'occupation des sites suivants :

- maternelle Saintonge - 7, allée de Gascogne - 51200 Epernay (Site a)

- gymnase Beethoven - 1 avenue Beethoven - 51200 Epernay (Site B)

L'Ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières

(C.C.T.P.)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les prestations sont réparties en 8 lots(s)

- :
- lot n° 1 Menuiseries extérieures
 - lot n° 2 Isolation Thermique par l'extérieur (ite)
 - lot n° 3 Menuiseries intérieures
 - lot n° 4 vmc / Chauffage
 - lot n° 5 Chaufferie (électricité)
 - lot n° 6 Électricité
 - lot n° 7 Démolition - maçonnerie
 - lot n° 8 Peinture.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 11 avril 2022.

Cautionnement et garanties exigés : une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. En revanche, il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire.

Une avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros (H.T.) et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement.

Le montant de l'avance est fixé à 5,0 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché, si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,0 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois.

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : articles R2191-1 à Article R2193-22 du code de la commande publique et conditions du CCAG travaux. Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : oui.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacités juridiques, économiques et technique.

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr ; soit le

Document Unique de Marché Européen (Dume).

Situation juridique - références requises : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (Dc1)

- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (annexe).

Capacité économique et financière - références requises : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (Annexe à fournir)

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global (Dc2)

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (A fournir en annexe du Dc2)

- liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (A fournir en annexe du Dc2)

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat (A fournir en annexe du Dc2).

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 50 %;

- prix des prestations : 40 %;

- performances en matière de protection de l'environnement : 10 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 15 novembre 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-48EP.

Renseignements complémentaires : les candidats des lots n^o1 n^o 6 ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

Lot n^o 1 Menuiseries extérieures Prestation supplémentaire n^o1 Occultations extérieures.

Lot n^o6 Électricité : Prestation supplémentaire n^o1 Alimentation Occultations extérieures.

L'absence de réponse à ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

Il est précisé que les délais comprennent des travaux sur des sites distincts (deux sites) et que les candidats devront proposer une équipe suffisante à la réalisation de ces travaux concomitants.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Pour ce faire, veuillez prendre contact auprès de M. Boissimon ou M. De Cloedt aux coordonnées indiquées ci-dessous. A l'issue de cette visite, un certificat vous sera remis et devra être joint à votre offre.

Renseignement(S) technique(s) : Ville d'epernay - 2 Rue de Reims - B.P. 505 - 51331 epernay Cedex

M. Philippe BOISSIMON - tél. : 03 26 53 36 69 - port : 06 30 26 19 86 - M. Philippe de cloedt - tél : 03 26 53 37 11 - port : 06 24 64 61 87

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr/> Il s'agit pour le candidat de créer un compte afin de bénéficier de son " Espace entreprise ". Cette demande doit intervenir au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres. Après ce délai, les candidats ne pourront plus demander de précisions sur le contenu du dossier.

Le marché ne pourra être notifié au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans les 10 jours les documents suivants :

- une attestation de vigilance délivrée en ligne sur le site de l'urssaf: (datant de moins de 6 mois)

- une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale

- une attestation relative à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (si vous êtes plus de 20 salariés).

- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle entreprise.

- un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou à la chambre des métiers (D1) ou à défaut, règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France (datant de moins de 3 mois)

- le cas échéant, en cas de redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés
- le cas échéant, les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail.

Les candidats sont invités à remettre ces documents dès le dépôt de l'offre dans un souci de bonne gestion des délais de procédure.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat. Il est ainsi disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.xmarches.fr>.

Date limite d'obtention : 15 novembre 2021, à 12 heures.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante: <http://www.xmarches.fr>

Veillez à déposer votre offre sous la dénomination sociale de l'entreprise. Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur www.xmarches.fr lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise).

Lorsque le compte est créé, l'opérateur économique dispose de son " Espace entreprise " (personnel, et accessible après identification email et mot de passe).

Cette authentification est indispensable pour que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation.

Attention : selon votre système de protection informatique, il se peut que les mails envoyés via notre plateforme de dématérialisation soient directement classés comme " spams " .

Le manuel utilisateur XMARCHES est joint au DCE.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 octobre 2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Ville d'Épernay.

Correspondant : service Commun Marchés Publics, 2 Rue de Reims, 51200 Épernay, , courriel : marches@epernay-agglo.fr, adresse internet : <https://www.xmarches.fr/> .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25 rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex, courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr
adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/> .

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends relatifs aux marchés publics de Nancy 1, rue du préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article

R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) Lot no 1. - lot no 1 Menuiseries extérieures.

Menuiseries extérieures

Informations complémentaires : délai maximum de 14 semaines(site A : 8 sem. Site B : 6 sem)

Les candidats du lot no1 ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

Prestation supplémentaire no1 Occultations extérieures : Fourniture et pose d'un système d'occultation devant chaque menuiserie extérieure en lames d'aluminium de 80 mm de largeur de forme concave qui sont réglables en hauteur et orientables.

L'ensemble sera motorisé : une commande par châssis. (Cf. Cctp) - durée:6 semaines.

L'Exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

C.P.V. - Objet principal : 45421000.

Mots descripteurs : Menuiserie

Lot(s) 2. - isolation Thermique par l'extérieur (Ite).

Lot no 2 Isolation Thermique par l'extérieur (Ite)

Informations complémentaires : délai maximum de 12 semaines (Site A : 10 sem. Site B : 8 sem.) Il est précisé que ces délais comprennent des travaux sur des sites distincts (deux sites) et que les candidats devront proposer une équipe suffisante à la réalisation de ces travaux concomitants.

L'Exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

C.P.V. - Objet principal : 45321000.

Mots descripteurs : Isolation

Lot(s) 3. - menuiseries intérieures.

Lot no 3 Menuiseries intérieures

Informations complémentaires : délai maximum de 5 semaines (Site A : 4 sem. Site B : 1 sem.).

L'Exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

C.P.V. - Objet principal : 45421000.

Mots descripteurs : Menuiserie

Lot(s) 4. - vmc / Chauffage.

Lot no 4 vmc / Chauffage

Informations complémentaires : délai maximum de 5 semaines (Site A : 4 sem. Site B : 1 sem.).

L'Exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

C.P.V. - Objet principal : 45331210.

Mots descripteurs : Ventilation

Lot(s) 5. - chaufferie (électricité).

Lot no 5 Chaufferie (électricité)

Informations complémentaires : délai maximum de 5 semaines (Site A : 2 sem. Site B : 1 sem.). Il est précisé que ces délais comprennent des travaux sur des sites distincts (deux sites) et que les candidats devront proposer une équipe suffisante à la réalisation de ces travaux concomitants.

C.P.V. - Objet principal : 45331000.

Mots descripteurs : Chauffage (matériel)

Lot(s) 6. - électricité.

Lot no 6 Électricité

Informations complémentaires : délai maximum de 4 semaines (Site A). Il est précisé que ces délais comprennent des travaux sur des sites distincts (deux sites) et que les candidats devront proposer une équipe suffisante à la réalisation de ces travaux concomitants.

Les candidats du lot no 6 a l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

Prestation supplémentaire no1 Alimentation Occultations extérieures : Fourniture et mise en oeuvre d'une alimentation électrique depuis le TGBT à proximité de chaque fenêtre, compris passage dans les faux-plafonds, percements et rebouchage, protections boîtes de dérivation et toutes sujétions de mise en oeuvre. (Cf. Cctp) - durée 3 semaines.

C.P.V. - Objet principal : 45331000.

Mots descripteurs : Electricité (travaux)

Lot(s) 7. - démolition - maçonnerie.

Lot no 7 Démolition - maçonnerie

Informations complémentaires : délai maximum de 4 semaines (Site A :3 sem. Site B : 1 sem.).

L'Exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

C.P.V. - Objet principal : 45262522.

Mots descripteurs : Démolition

Lot(s) 8. - peinture.

Lot no 8 Peinture

Informations complémentaires : délai maximum de 7 semaines (Site A :4 sem. Site B : 3 sem.).

L'Exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

C.P.V. - Objet principal : 45442100.

Mots descripteurs : Peinture (travaux)